

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 193

EN DATE DU 10 juin 2021 AFFICHÉ LE 05 juillet 2021

Présents :

MM. FAVRE JP – LAMBERT JF – MIGUET P. - BACHELLARD C. – AIME S. - AYMONIER C. -
BOUCHET M. –
Mmes BUSSIOZ G. – BUTTIN B. - COLOMB B. – FIEVET M. – LIMOGE C. - VASSET C. - GIROUD
ML.

Absente excusée : Edith TRANCHANT

Le conseil approuve le compte rendu du 29 avril 2021

Sujets soumis à délibération

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE CONCESSION GRDF

Le conseil doit renouveler le contrat qui nous lie à GRDF. Pas d'autre choix par rapport à la loi et la date initiale de signature du contrat. Nouveauté : versement par GRDF d'environ 900 euros pour un droit de passage sur la commune.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (14 voix pour)

NOMINATION DU COORDINATEUR COMMUNAL (RECENSEMENT DE LA POPULATION)

Recensement retardé du fait de la pandémie : 20 janvier au 19 février 2022.
Trouver 2 personnes disponibles et qui connaissent la commune de préférence.
Ok pour un coordinateur.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (14 voix pour)

EMPLOIS JEUNES ETE 2021

5 candidatures ont été retenues. Ils se relayeront du 1^{er} juillet au 31 août avec des contrats de 1 à 3 semaines.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (14 voix pour)

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'EVOLUTION COMMUNALE, ACTIVITE SCOLAIRE,
MANIFESTATION COMMUNALE ET ASSOCIATIVE – LOT n°10 CHAUDRONNERIE, AVENANT
SUR OPTION PERGOLA**

La pergola qui était restée en option et pour laquelle le prix a été établi précisément nécessite un avenant du lot n°10 Chaudronnerie, accordé à l'entreprise Pettinni.

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (13 voix pour)
Une abstention (B. Colomb)

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le montant de l'indemnité est fixé à 120.77 euros /an

Le conseil, après avoir délibéré donne son accord (14 voix pour)

Sujets pour information

- Elections : le 20 et 27 juin 2021 : organisées à la salle des fêtes. Toutes les protections et autotests seront récupérés pour respecter les mesures sanitaires à appliquer.
- Voir les présidents d'associations pour l'organisation d'un forum des associations en septembre.
- Suite aux fortes pluies, la route a été défoncée vers « chez Cochet » des travaux ont dû être engagés en urgence. (environ 13 000€).
- « Chez Vidal » effondrement du bord de la route suite aux pluies abondantes : les travaux sont pris en charge par le SMIAC.
- Salle d'évolution : la partie maçonnerie en phase avec le planning et devrait se terminer fin juin. Du retard annoncé pour la toiture d'environ 4 semaines suite rupture approvisionnement.
- Un dépistage a été organisé par l'ARS et le CAE (Comité d'actions Economiques) pour les entreprises à la salle des fêtes de Marigny ; La Croix Rouge était présente pour faire les tests. 5 personnes seulement se sont présentées... très décevant pour les organisateurs.
- CAE : Mise en place d'une bourse d'emplois en ligne. Clic emplois : www.cae-asso.fr/Emploi.
- 19 tonnes interdits à Vaudry : DDT doit intervenir. La police doit faire des contrôles. Les panneaux vont être posés.
- Comité de cantine : réunion le 28/05 à leur demande pour reprendre le rythme trimestriel. Démission de la Présidente : les autres membres doivent s'organiser.
- Fête de l'école le 25 juin : annulée sous sa forme habituelle pour respecter les mesures sanitaires. Vente de pizzas et projection d'un film.
- Intercommunalité : Véolia perd le contrat de l'eau au profit de SAUR (régie intéressée) nouveau partenaire pour 10 ans.
- Le terrain occupé illégalement par une famille des gens du voyage dans la zone industrielle des Grives n'a pas été libéré le 2 juin 2021 comme le jugement du tribunal l'ordonnait. Le Préfet a été sollicité pour faire respecter cette ordonnance. Le problème persiste.
- Conseil d'école le 18/06 à 18h00 pour la commission scolaire.
- Départ de Christine Favre le 17 juin 2021. Elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Tour de table

Séance levée à 22 h 20

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE